

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

GUIDE

LE TENNIS ENTREPRISE





COMMENT METTRE EN PLACE LE TENNIS ENTREPRISE ?

- L'activité **Tennis Entreprise** peut être rattachée au sein de votre entreprise :
 - S'il existe déjà une association pour une activité sportive ou culturelle, ou en en créant une.
 - Si votre entreprise possède un CSE.
- Les associations, qui disposent de courts de tennis d'une manière permanente, peuvent se constituer en club fédéral et être affiliées à la FFT.
- Les associations, qui ne disposent pas de courts de tennis de façon permanente, pourront se constituer en sections tennis entreprise.

LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

- Entreprise privée ou publique.
- Artisans, commerçants.
- Professions libérales ou indépendantes.
- Entreprise de moins de 50 salariés (regroupement de codes APE possible).





COMMENT CRÉER VOTRE SECTION TENNIS ENTREPRISE?

- Avoir trois joueurs ou joueuses minimum
- Lors de sa création, une section Tennis Entreprise doit être répertoriée dans sa ligue
- Trouver un club d'accueil pour votre section : vous pouvez demander de l'aide à votre ligue.
- Les sections qui participeront aux Championnats de France Tennis Entreprise devront être déclarées en association loi 1901.

EXEMPLES DE SERVICES À PROPOSER

- Mise en place de cours de tennis.
- Création d'animations (compétitions conviviales à thèmes).
- Mise à disposition des installations sur des plages horaires adaptées.





LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Favorise la pratique d'une activité physique et sportive dans l'entreprise (loi n°84-610 du 16 juillet 1984).
- Développe l'esprit d'équipe et la culture d'entreprise et renforce ainsi la cohésion sociale.
- Valorise l'image de l'entreprise.
- Permet les rencontres avec d'autres acteurs de la vie économique départementale et/ou régionale.
- Diminue l'absentéisme et les accidents au travail : de -30 à -40%.
- Améliore la rentabilité nette de l'entreprise : de +1 à +14%.
- Contribue au bien-être des salariés : santé, relations inter-salariés.
- 94% des employés s'estiment satisfaits de l'activité sportive en entreprise (liens amicaux entre collègues, diminution des barrières hiérarchiques, etc.).

LES AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- Entretenir sa forme, augmentation de l'espérance de vie : + 3 ans (pour une pratique régulière).
- Jouer en équipe avec un esprit d'entreprise.
- Pouvoir jouer à moindre coût (participation CSE).
- Pratiquer cette activité dans le cadre d'une organisation compatible avec les disponibilités professionnelles.
- Trouver une compétition féminine, masculine ou mixte correspondant à son niveau.
- Pouvoir prendre des cours de tennis avec l'enseignant du club.
- Économiser sur ses dépenses de santé annuelles : entre 5 et 7%, soit entre 30 et 34 € économisés par an.
- Retarder l'âge auquel on devient dépendant : +6 ans.
- Améliorer la productivité au travail : +6 à +9%, permettant de dégager du temps libre.



LES AVANTAGES POUR LE CLUB

- Valorise l'image et le développement du club ;
- Favorise l'implication du club dans la vie économique locale ;
- Encourage des partenariats avec les entreprises (notamment commerciaux) et avec les collectivités locales ;
- Attire de nouveaux licenciés adultes, en attente d'activités ou attirer d'anciens pratiquants adultes ;
- Pérennise l'activité du club et les emplois des enseignants professionnels ;
- Augmente les revenus potentiels du club via la diversification de l'exploitation de terrain pendant des créneaux libres à destination des entreprises.



CONTACTS LES LIGUES EN FRANCE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

30, rue Lionel Terray
69500 BRON
Tél. : 04 78 27 37 97
Mail : ligue.auvergnerhonealpes@fft.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

13, rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 24 00
Mail : ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr

BRETAGNE

1, rue Stanislas le Compagnon 56300 PONTIVY
CEDEX
Tél. : 02 97 25 15 07
Mail : ligue.bretagne@fft.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

14 et 16, rue Albert Camus
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 51 23 10
Mail : ligue.centrevaldeloire@fft.fr

CORSE

Route des Sportifs
20290 LUCCIANA
Tél. : 04 95 34 92 00
Mail : ligue.corse@fft.fr

HAUTS-DE-FRANCE

93, rue du Fort
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél. : 03 20 81 87 30
Mail : ligue.hautsdefrance@fft.fr

ILE-DE-FRANCE

89 rue Escudier - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. : 01 47 43 55 25
Mail : ligue.iledefrance@fft.fr

NORMANDIE

Boulevard Charles V - 14603 HONFLEUR
Tél. : 02 31 14 48 90
Mail : ligue.normandie@fft.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

2, Allée Pierre de Coubertin 33400 TALENCE
Tél. : 05 57 35 01 10
Mail : ligue.nouvelle-aquitaine@fft.fr

OCCITANIE

5, avenue Suzanne Lenglen
31130 BALMA
Tél. : 05 62 72 32 00
Mail : ligue.occitanie@fft.fr

PAYS DE LA LOIRE

25, rue des Halles
85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. : 02 51 37 51 89
Mail : ligue.pays-loire@fft.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1175, Chemin des Cruyes
Celony 13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 28 19 40
Mail : ligue.paca@fft.fr

GRAND EST

3, rue Jean Moulin
54510 Tomblaine
Tel : 03 83 67 60 10
Mail : ligue.grandest@fft.fr

GUADELOUPE

Stade Lambert Lamby
Bas du Fort - 97190 GOSIER
Tél. : 05 90 90 90 97
Mail : ligue.guadeloupe@fft.fr

GUYANE

Rocade Zephir - BP 20862
97303 CAYENNE CEDEX
Tél. : 05 94 28 20 50
Mail : ligue.guyane@fft.fr

MARTINIQUE

Petit Manoir
97232 LE LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 08 00
Mail : ligue.martinique@fft.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

1, promenade Pierre Vernier
98845 NOUMEA CEDEX
Tél. : 00 68 72 84 62
Mail : lc-tennis@lagoon.nc

RÉUNION

BP 20021
97802 ST-DENIS CEDEX 9
Tél. : 02 62 28 62 62
Mail : ligue-reunion-tennis@wanadoo.fr



**Si vous désirez
obtenir des
informations
complémentaires
sur le Tennis
Entreprise, vous
pouvez contacter
votre ligue.**